

Guide du Conseiller départemental jeune



**TU VIENS D'ÊTRE ÉLU(E) CONSEILLER DÉPARTEMENTAL JEUNE.
À L'AIDE DE 7 QUESTIONS / RÉPONSES, DÉCOUVRE CE QUI T'ATTEND.**

1. Où se réunit le Conseil départemental des jeunes (CDJ) ?

DEUX TYPES DE RÉUNIONS

Le Conseil départemental des jeunes se réunit en :

- réunions plénières lorsque les conseillers travaillent tous ensemble
- réunions de commissions lorsque les conseillers travaillent en petits groupes

LIEUX DE RENCONTRE

Les réunions plénières se déroulent dans l'hémicycle de l'Hôtel du Département à Chaumont. C'est la salle où se prennent les grandes décisions.



2. À quelles réunions vais-je participer ?

RÉUNION PLÉNIÈRE

- Présentation des travaux du CDJ 2023-2025 en juin 2025
- Installation des nouveaux Conseillers départementaux jeunes

Lieu de réunion : Hôtel du Département à Chaumont

Participants :

- le Président du Conseil départemental ou son représentant
- les Conseillers départementaux adultes
- les Conseillers départementaux jeunes
- le DASEN (Directeur académique des services de l'Éducation nationale) ou son représentant
- les Chefs d'établissements
- coordinateurs du CDJ
- la Presse

RÉUNIONS DES COMMISSIONS

1^{ère} réunion – en septembre 2025

- élection du (de la) Président(e)
- réflexion sur les thématiques

Lieu de réunion : Hôtel du Département ou autres lieux en fonction de la thématique choisie.

Participants :

- les Conseillers départementaux jeunes
- les Conseillers départementaux adultes en charge du CDJ
- les coordinateurs du CDJ
- des acteurs du territoire invités à échanger avec les CDJ

Ta présence aux réunions est très importante : elle te permet d'être au courant des projets, d'en parler dans ton établissement et de débattre avec tes camarades des sujets abordés.

3. Comment se rendre aux réunions du Conseil départemental des jeunes ?

- Les réunions du Conseil départemental des jeunes sont au nombre de une réunion par mois.
- Elles se déroulent le mercredi après-midi, de 14h à 17h.
- Un déjeuner est prévu au Conseil départemental de la Haute-Marne, de 13h à 14h.
- Le trajet aller / retour s'effectue par tes propres moyens (covoiturage, bus, train).
- Les frais du transport sont pris en charge par le Département (à la fin de chaque année de mandat).

4. Quel est le rôle d'un Conseiller départemental jeune ?

AU SEIN DU COLLÈGE

- Tu représentes ton établissement scolaire au sein du Conseil départemental des jeunes.
- Tu informes tes camarades des travaux des commissions et des activités du Conseil départemental des jeunes en :
 - affichant sur le tableau de ton établissement les documents qui te sont remis en réunions ;
 - répondant aux questions que ces documents peuvent soulever.
- Tu sollicites tes camarades pour avoir leur avis sur les idées et les projets travaillés en commission.
- Tu interroges le chef d'établissement ou l'adulte référent de ton collège sur tous les problèmes ou les questions que pourrait se poser le Conseil départemental des jeunes.
- Avec l'accord du chef d'établissement, tu informes le collège des activités du Conseil départemental des jeunes.

Au Conseil départemental des jeunes

Tu es présent et actif aux réunions pour :

- écouter ce que dit le Président du CDJ, les Conseillers départementaux adultes, les animateurs de la réunion et tes collègues élus ;
- prendre des notes et rédiger un compte-rendu ;
- communiquer les idées et les réflexions de ton établissement sur l'intérêt du projet ;
- poser des questions sur tout ce qui ne te paraît pas clair ;
- émettre des avis sur les sujets abordés.

Autres sollicitations possibles

Des services du Conseil départemental de la Haute-Marne pourraient solliciter des Conseillers départementaux jeunes sur des sujets qui les concernent afin de recenser les idées, les attentes de collégiens.

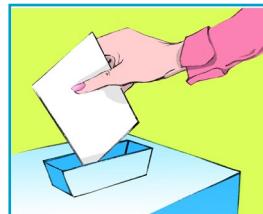
5. Le rôle du Président du Conseil départemental des jeunes ?

- Il ou elle représente le Conseil départemental des jeunes au sein du Département de la Haute-Marne.
- Il ou elle suit l'ensemble des travaux des commissions et les activités du Conseil départemental des jeunes et en informe l'ensemble de ses collègues.
- Il ou elle est le porte-parole du Conseil départemental des jeunes auprès des instances officielles, de la presse et lors d'évènements départementaux (inauguration, festivals, etc.).



6. Comment préparer son élection pour devenir Président(e) ?

Avant la première réunion du CDJ en septembre 2025, il faut que tu prépares une profession de foi. Tu dois la pré-remplir avec un adulte, inspirée de celle rédigée lors de l'élection dans ton établissement, puis l'apporter lors de la première réunion.



IL FAUT EXPLIQUER :

- les raisons qui font de toi le meilleur candidat pour représenter le Conseil départemental des jeunes au sein du Département de la Haute-Marne ;
- ce que tu souhaiterais faire pour que les jeunes connaissent les richesses de leur département ;
- ce que tu aimerais faire connaitre de ton département ;
- les messages que tu souhaites transmettre auprès des jeunes haut-marnais.

FAIRE DES PROPOSITIONS D'ACTIONS METTANT EN VALEUR TON DÉPARTEMENT :

Pense à t'entraîner à parler devant un public et à demander conseil auprès de l'adulte référent de ton établissement avant la réunion.

7. Comment être élu(e) ?

- Avant le vote, chaque candidat présente son projet à l'ensemble des CDJ dans l'hémicycle du Conseil départemental de la Haute-Marne.
- Il ou elle est élu(e) par les Conseillers départementaux jeunes à bulletin secret : chaque électeur porte le nom du candidat de son choix sur un bulletin de vote déposé dans une urne.
- Si l'un des candidats obtient 50 % des voix plus une, il est élu au premier tour, sinon c'est celui qui a obtenu le plus de voix qui est élu au second tour. En cas d'égalité, le plus jeune sera élu.
- Le candidat arrivé en 2^e position sera Vice-président et remplacera le/la Président(e) en cas d'absence de celui/celle-ci.

8. Comment élaborer un projet ?

1. S'INTERROGER

Dans le cadre de la thématique choisie, les collégiens discutent des problématiques, des pistes de réflexion, des solutions et émettent des idées et des souhaits qui peuvent être utiles à tous.

2. RECUEILLIR

Les Conseillers départementaux jeunes interrogent leurs camarades, recueillent leurs idées et leurs avis, en parlent avec eux et les notent.

3. EXPOSER

Dans sa commission, le Conseiller départemental jeune expose ce qu'il a entendu dans son collège. La commission rassemble les idées, leur donne des priorités, élimine celles qui ne relèvent pas de la compétence du Département, celles qui sont jugées moins intéressantes.

4. DÉBATTRE

Les Conseillers départementaux jeunes informent les collégiens du travail de la commission, discutent avec eux des projets envisagés et des modifications à apporter.

5. CHOISIR LE PROJET

La commission choisit un projet. Elle s'informe sur ce sujet par des enquêtes, visites et rencontres. Elle rédige un rapport sur son projet (répondant aux six questions : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?).

6. VOTER

L'assemblée du Conseil départemental des jeunes adopte ou rejette les propositions des commissions.

7. MISE EN OEUVRE

Le ou les projets adoptés par l'assemblée seront réalisés par les Conseillers départementaux jeunes pour les collégiens du département.

9. Quels sont les projets réalisés par le CDJ 2023-2025 ?

Le Conseil départemental des jeunes 2023-2025 a travaillé sur le thème du bien-être au collège afin d'apporter des propositions concrètes pour améliorer le quotidien des collégiens haut-marnais.

Dans le cadre de « Terre de Jeux 2024 » et du projet portant sur le sport et le bien-être, les conseillers jeunes ont participé à l'organisation d'une « *Rencontre avec le sport pour tous* ». Cet évènement, destiné aux jeunes du département, a permis de découvrir le parcours d'un ancien champion olympique d'aviron, Pierre Houin, les actions du Comité départemental handisport et des Jeux Originaux proposés par le Comité départemental sportif des Foyers Ruraux.



Les jeunes élus ont réalisé deux questionnaires sur le bien-être au collège, destinés aux élèves, parents et personnels pour les mettre en ligne sur l'ENT des collèges. L'objectif du CDJ est de pouvoir faire des propositions concrètes répondant aux besoins et aux attentes des collégiens afin d'améliorer leur quotidien au sein des collèges et co-construire le collège de demain en Haute-Marne.